

E-invoicing ou e-reporting : quelle opération relève de quoi ?



Deux flux distincts, deux obligations différentes. La confusion coûte cher.

1 L'ESSENTIEL

L'e-invoicing concerne les factures entre entreprises assujetties à la TVA en France : la facture elle-même circule par plateforme. L'e-reporting concerne la transmission de données pour les opérations qui n'entrent pas dans ce cadre, au premier rang desquelles vos ventes aux particuliers.

2 CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

Si vous vendez à des professionnels français, vous êtes dans l'e-invoicing. Si vous vendez à des particuliers, vous transmettez des données de transaction en cumul, complétées le cas échéant des données d'encaissement pour les prestations dont la TVA est due à l'encaissement.

Les opérations avec l'étranger relèvent aussi de l'e-reporting dès lors qu'elles sont imposables à la TVA française. C'est un point souvent découvert tardivement par les entreprises qui achètent des prestations hors de France.

E-INVOICING

B2B assujettis en France

E-REPORTING

B2C et opérations internationales

3 LES PIÈGES À ÉVITER

- Croire qu'une activité exclusivement B2C échappe à la réforme : l'e-reporting s'applique, et la réception de factures aussi.
- Ne pas savoir distinguer un client professionnel d'un particulier au moment de la vente, faute de champ dédié dans la caisse ou le logiciel.
- Omettre les prestations acquises auprès de fournisseurs étrangers imposables en France.
- Traiter une même opération dans les deux flux, ce qui conduit à déclarer deux fois la même TVA.

4 LE CONSEIL DE L'EXPERT

Pour la plupart de nos clients, les deux flux coexistent : des factures B2B d'un côté, des encaissements B2C de l'autre. Le point critique est la capacité de votre outil à orienter chaque opération vers le bon flux, automatiquement. C'est exactement ce qu'il faut tester avant l'échéance, sur des cas réels.

5 VOS ACTIONS DÈS MAINTENANT

- Cartographier vos types de ventes : professionnels, particuliers, étranger.
- Vérifier que votre logiciel ou votre caisse distingue B2B et B2C avec un champ dédié.
- Recenser vos achats auprès de fournisseurs établis hors de France.
- Tester le paramétrage sur quelques opérations réelles avant la bascule.

**Vos deux flux sont-ils correctement orientés ?
Testons votre paramétrage sur des cas réels.**

MJ Expertise et Conseils
01 89 70 93 00 · contact@mjec.fr

SUIVEZ-NOUS

Facebook

LinkedIn

Instagram

TikTok

mjec.fr